

États financiers du

Fonds Iman de Global

31 décembre 2022

Fond Iman de Global

Décembre 31, 2022 et décembre 31, 2021

Table des matières

• Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière	1
• Rapport de l'auditeur indépendant	2-4
• États de la situation financière	5
• États du résultat net et du résultat global	6
• États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs rachetables	7
• Tableaux des flux de trésorerie	8
• Annexe du portefeuille	9
• Notes annexes	10-19

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers audités ci-joints du Fonds Iman de Global (le « Fonds ») ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration du de Les actifs de croissance Global Inc. (« Les ACGI »). La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers incombe à la direction.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver ces états financiers et de s'assurer que la direction s'acquitte adéquatement de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière. Les ACGI, qui administre le Régime, a adopté des procédés appropriés afin de s'assurer de la fiabilité et de la pertinence de l'information financière présentée.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables que la direction juge appropriées pour le Régime sont décrites à la note 2 des états financiers.

Notre auditeur pour l'exercice clos le 31 mars, 2022 Baker Tilly WM LLP a procédé à l'audit des états financiers dont les résultats sont reflétés dans leur Rapport de l'Auditeur Independent. Baker Tilly WM LLP a un accès complet et indépendant au conseil d'administration pour discuter de son audit et des questions connexes.



Alex Manickaraj
Chef de la direction

Toronto (Ontario)
Le 13 avril, 2023

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Fonds Iman de Global

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Iman de Global (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021, et les états du résultat net et du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre matière

Les états financiers du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers le 31 mars 2022.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent : du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes internationales d'information financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnus du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnus du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés Experts-comptables autorisés

Baker Tilly WM LLP

Toronto (Ontario)
Le 13 avril 2023

Fonds Iman de Global

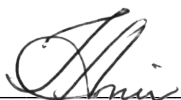
États de la situation financière

Aux 31 décembre 2022 et 2021

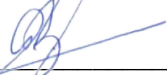
(Tous les montants en dollars canadiens)

	2022	2021
	\$	\$
Actif		
Trésorerie	3,746,270	3,304,304
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	117,981,913	136,428,418
Souscriptions à recevoir	85,789	647,467
Dividendes à recevoir	249,717	101,159
Autres à recevoir	4,371	-
Total de l'actif	122,068,060	140,481,348
Passif		
Rachats à payer	18,581	210,552
Frais de gestion à payer (note 8)	254,503	294,219
Total du passif	273,084	504,771
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	121,794,976	139,976,577
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	81,863,659	104,417,227
Série F	39,931,317	35,559,350
Parts émises et en circulation à la fin de la période (note 7)		
Série A	2,979,297	3,148,269
Série F	1,255,792	937,159
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	27.48	33.17
Série F	31.80	37.94

Approuvé par le conseil d'administration de
Les actifs de croissance Global Inc., le gestionnaire du Fonds



Fareed Amin
Administrateur



Chandar Singh
Administrateur



Kevin Bavelaar
Administrateur

Fonds Iman de Global

États du résultat net et du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(Tous les montants en dollars canadiens)

	2022	2021
	\$	\$
Produits		
Revenu de dividende	2,156,616	1,607,387
Autres produits (pertes)	264	3,054
Profit réalisé à la cession de placements	3,072,612	8,139,054
Variation de (moins-value) la plus-value latente de placements	(25,917,603)	13,500,284
Perte de change sur la trésorerie	(66,461)	(88,203)
	(20,754,572)	23,161,576
Charges		
Frais de gestion (Note 8)	3,097,357	3,004,871
Frais d'évaluation et d'administration	428,711	300,241
Retenues d'impôt à la source	335,065	263,778
Autres charges	24,520	9,277
Honoraires d'audit	73,450	55,179
Frais de garde	36,743	24,412
Frais d'inscription	30,239	22,753
Frais de transaction (Note 9)	15,219	2,500
Frais du Comité d'examen indépendant (Note 8)	3,900	4,500
Moins : charges absorbées par le gestionnaire du Fonds (Note 8)	(597,840)	(418,796)
	3,447,364	3,268,715
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(24,201,936)	19,892,861
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (note 10)		
Série A	(17,435,834)	14,975,000
Série F	(6,766,102)	4,917,861
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 10)		
Série A	(5.74)	5.29
Série F	(5.79)	6.44

Fonds Iman de Global

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(Tous les montants en dollars canadiens)

2022	Series A	Series F	Total
	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	104,417,227	35,559,350	139,976,577
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(17,435,834)	(6,766,102)	(24,201,936)
Transactions sur les parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	9,629,219	15,120,098	24,749,317
Rachat de parts rachetables	(14,746,953)	(3,982,029)	(18,728,982)
(Diminution) augmentation nette provenant de transactions sur les parts rachetables	(5,117,734)	11,138,069	6,020,335
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(22,553,568)	4,371,967	(18,181,601)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	81,863,659	39,931,317	121,794,976
2021	Series A	Series F	Total
	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	78,075,330	19,135,569	97,210,899
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	14,975,000	4,917,861	19,892,861
Distributions			
Tirées du gain en capital	(4,917,211)	(1,675,835)	(6,593,046)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(4,917,211)	(1,675,835)	(6,593,046)
Transactions sur les parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	20,678,204	15,580,693	36,258,897
Réinvestissements de distributions	4,840,210	1,493,257	6,333,467
Rachat de parts rachetables	(9,234,306)	(3,892,195)	(13,126,501)
Augmentation nette provenant de transactions sur les parts rachetables	16,284,108	13,181,755	29,465,863
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	26,341,897	16,423,781	42,765,678
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	104,417,227	35,559,350	139,976,577

Fonds Iman de Global

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(Tous les montants en dollars canadien)

	2022	2021
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(24,201,936)	19,892,861
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Profit réalisé à la cession de placements	(3,072,612)	(8,139,054)
Variation de la plus-value latente des placements (moins value)	25,917,603	(13,500,284)
Diminution des dividendes à recevoir	(148,558)	(61,748)
Diminution des autres à recevoir	(4,371)	-
Diminution des frais de gestion à payer	(39,716)	85,938
Produit de la vente de placements	25,261,325	17,793,238
Achat de placements	(29,659,811)	(39,415,458)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(5,948,076)	(23,344,507)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	25,310,995	36,101,244
Rachat de parts rachetables	(18,920,953)	(13,163,998)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	-	(259,579)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	6,390,042	22,677,667
Augmentation (diminution) de la trésorerie	441,966	(666,840)
Trésorerie au début de l'exercice	3,304,304	3,971,144
Trésorerie à la fin de l'exercice	3,746,270	3,304,304

Fonds Iman de Global

Annexe du portefeuille

Au 31 décembre 2022

(Tous les montants en dollars canadien)

	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Titres de capitaux propres (96.9%)			
France (2.6%)			
Sanofi SA	24,679	2,944,865	3,206,956
Irlande (2.1%)			
Medtronic PLC	23,766	2,924,195	2,499,653
Pays-Bas (2.3%)			
ASML Holding NV	3,785	1,403,620	2,758,162
Suisse (2.9%)			
Nestle SA	22,546	2,764,759	3,535,734
Taiwan (3.0%)			
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited ADR	36,591	3,468,088	3,688,613
Etats-Unis (84.0%)			
Alibaba Group Holding Limited ADR	18,437	1,946,510	2,197,899
Alphabet Inc. Class C	60,297	3,942,714	7,240,308
Amazon.com Inc.	45,243	9,485,180	5,143,059
Amgen Inc.	10,372	2,834,125	3,686,500
Apple Inc.	45,773	3,228,772	8,048,402
Chevron Corporation	20,841	2,847,705	5,062,320
Meta Platforms Inc.-Class A	14,973	4,534,621	2,438,426
Honeywell International Inc.	12,045	2,631,530	3,493,171
Johnson & Johnson	24,221	3,857,411	5,790,240
Mastercard Inc. - A	9,618	4,279,135	4,526,033
Microsoft Corporation	29,594	4,641,290	9,604,613
Mondelez International Inc-A	20,509	1,765,375	1,849,846
Nike Inc. Class B	14,734	1,208,541	2,333,106
PepsiCo Inc.	22,231	3,696,290	5,435,154
Pfizer Inc.	72,367	4,711,492	5,018,114
The Procter & Gamble Company	19,874	2,498,248	4,076,249
QUALCOMM Inc.	8,900	1,750,380	1,324,148
S&P Global Inc.	5,758	2,625,764	2,609,934
Starbucks Corporation	22,420	2,088,857	3,009,803
Tesla Inc.	14,244	5,455,072	2,374,450
United Parcel Service Inc. Class B	14,309	2,303,370	3,366,277
Visa Inc. Class A	16,580	2,674,179	4,661,624
Eli Lilly and Company	13,639	2,593,011	6,752,499
NVIDIA Corporation	11,380	3,475,389	2,250,620
		81,074,961	102,292,795
Total du coût moyen et de la juste valeur des placements (96.9%)		94,580,488	117,981,913
Trésorerie (3.1%)			3,746,270
Autres actifs, déduction faite des autres passifs (0.0%)			66,793
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (100.0%)			121,794,976

Fonds Iman de Global

Notes annexes

Au 31 décembre 2022

1. Entité présentant l'information financière

Le Fonds Iman de Global (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire à capital variable, établie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Le Fonds a été établi le 6 février 2009 et il a commencé son exploitation le 10 mars 2009. Les actifs de croissance Global Inc. (« ACGI » ou le « gestionnaire du Fonds ») est le gestionnaire du Fonds, et « Canadian Western Trust Company » est le dépositaire du Fonds.

Le Fonds Iman de Global est un fonds d'action mondiales socialement responsable et conforme à la charia qui évite d'investir dans certains types d'entreprises telles que l'alcool, le tabac, les produits liés à la viande, les services financiers, les armes, la défense, le divertissement et les jeux de hasard.

Pour atteindre son objectif de placement fondamental, le fonds investira directement dans a) des titres de participation de sociétés ouvertes cotées sur la série d'indices Titans 100 du marché islamique Dow Jones (IMXL) b) dans de instruments qui reflètent la performance de l'IMXL et c) d'autres investissements qui ont été jugés conformes à la charia par un comité consultatif de la charia applicable.

Le siège social du Fonds est situé au 100, rue Mural, bureau 201, Richmond Hill (Ontario) L4B 1J3. Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le gestionnaire du Fonds.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (le « IFRS »).

Les présents états financiers ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation et établis au coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers qui ont été présentés à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme il est décrit ci-dessous.

3. Principales méthodes comptables

a) Comptabilisation, évaluation et classement des instruments financiers

Tous les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés dans les états du résultat global.

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements en fonction du modèle d'affaires du Fonds pour la gestion de ces actifs financiers et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie des actifs financiers. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et le rendement est évalué sur la base de la juste valeur. Le Fonds est principalement axé sur l'information sur la juste valeur et utilise cette information pour évaluer le rendement des actifs et prendre des décisions. Le Fonds n'a pas pris l'option de désigner irrévocablement des titres de participation à leur juste valeur au moyen d'autres éléments du résultat global.

Les achats et les ventes réguliers de placements sont comptabilisés à la date d'échange, c'est-à-dire à la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou à vendre le placement. Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

Au 31 décembre 2022

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Comptabilisation, évaluation et classement des instruments financiers (suite)

Les revenus de dividendes provenant d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés dans les états du résultat global du revenu de dividendes lorsque le droit du Fonds de recevoir des paiements est établi, qu'il est probable que les avantages économiques associés au dividende seront versés au Fonds; et le montant du dividende peut être mesuré de manière fiable. Les intérêts sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés au taux d'intérêt effectif dans les états du résultat global.

Les gains (pertes) réalisés sur la cession de placements et la variation de l'appréciation non réalisée (dépréciation) des placements sont comptabilisés dans les états du résultat global. La variation de l'appréciation non réalisée (amortissement) des placements est accumulée dans l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, mais n'est pas incluse dans les paiements aux bénéficiaires.

La trésorerie, les dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir et les autres montants à recevoir sont classés et évalués au coût amorti.

Passifs financiers

Les passifs financiers, du fonds, y compris les rachats à payer et les frais de gestion à payer, sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêts effectif.

Le fonds décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont acquittées, annulées or arrivent à l'expiration

b) Retenues d'impôt

Le Fonds est habituellement assujéti à des retenues d'impôt à la source exigées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés en fonction du montant brut, et les retenues d'impôt à la source sont présentées en tant que charge distincte dans les états du résultat net et du résultat global.

c) Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie, les dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir et les autres montants à recevoir.

À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au titre des dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir et les autres montants à recevoir à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Le Fonds détient ses liquidités auprès de banques de l'annexe 1 et de banques à charte canadiennes, étant donné la nature à court terme et la qualité de crédit supérieure des créances, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues ne sont pas significatives.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

Au 31 décembre 2022

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Conversion des devises étrangères

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, soit également sa monnaie fonctionnelle et de présentation. Il s'agit de la monnaie qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des conditions et des événements sous-jacents du Fonds : les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs libellés en monnaie étrangère sont

convertis dans la monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie sont présentés au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie », et ceux ayant trait à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés aux postes « Profit réalisé à la cession de placements » et « Variation de la plus-value latente des placements » des états du résultat net et du résultat global.

e) Trésorerie

La trésorerie est composée de dépôts auprès d'institutions financières.

f) Distributions

Les produits gagnés par le Fonds sont distribués aux porteurs de parts au moins une fois par année, et ces distributions sont habituellement réinvesties par les porteurs de parts du Fonds. Les gains en capital nets réalisés (réduits par les reports en avant de pertes, le cas échéant) sont distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque exercice. Les profits et les pertes latents sont inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts et ne peuvent être distribués jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Les pertes en capital ne sont pas distribuées aux porteurs de parts, mais elles sont conservées pour être contrebalancées par tout autre gain en capital réalisé futur.

g) Frais de transaction

Les frais de transaction sont passés en charges et sont inclus au poste « Frais de transaction » dans les états du résultat net et du résultat global. Les frais de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et les commissions versés aux agents, aux conseillers, aux courtiers et aux négociants.

h) Classement des parts rachetables émises par le Fonds

Selon le IFRS, les normes comptables internationales (« IAS ») 32 exigent que les parts d'une entité qui incluent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme un passif financier.

i) Valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Pour chaque série de parts du Fonds, une valeur liquidative distincte est calculée en prenant la quote-part des actifs communs du Fonds revenant à la série, moins la quote-part des passifs communs du Fonds revenant à la même série, et en soustrayant de ce montant tous les passifs qui ont trait uniquement à une série précise. La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée en divisant la valeur liquidative de la série par le nombre de parts en circulation de cette série à la date d'évaluation.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

Au 31 décembre 2022

3. Principales méthodes comptables (suite)

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Dans les états du résultat net et du résultat global, l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous :

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le jugement le plus important a trait au classement du portefeuille de placements comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Le classement fournit de l'information fiable et plus pertinente en ce qui a trait à l'incidence des transactions, à la situation financière et aux flux de trésorerie du Fonds

5. Gestion du risque

Les mesures de gestion des risques du Fonds comprennent le contrôle de la conformité à la politique de placement du Fonds comme il est indiqué dans le prospectus du Fonds. Le Fonds gère l'incidence de ces risques financiers sur la performance du portefeuille du Fonds en faisant appel à des conseillers de portefeuille professionnels externes. Les conseillers de portefeuille surveillent régulièrement les positions du Fonds et les activités du marché afin de gérer le portefeuille de placements en respectant les limites imposées par la politique de placement.

Les activités du Fonds l'exposent à divers types de risques financiers liés à ses stratégies de placement, aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit. Les principaux risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix et le risque de change). Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et des types de titres dans lesquels il investit. Ces risques, ainsi que les pratiques du Fonds en matière de gestion des risques, sont décrits ci-dessous:

a) Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit, qui est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure de payer des sommes en entier lorsqu'elles deviennent exigibles. Toutes les transactions sur les titres cotés sont réglées à la livraison par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de manquement est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'a lieu qu'à la réception du paiement par le courtier. Dans le cas d'achats, le paiement n'est effectué que lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction n'aura pas lieu si l'une des deux parties manque à ses obligations.

Le risque de crédit du Fonds est réputé être minimal, car la trésorerie représente une petite part du portefeuille total de placements. L'exposition maximale au risque de crédit lié à la trésorerie, aux souscriptions à recevoir, aux dividendes à recevoir et leur valeur comptable.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

Au 31 décembre 2022

5. Gestion du risque (suite)

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à la possibilité que des placements du Fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie, au besoin. Le Fonds pourrait être assujéti à des restrictions en matière de liquidité en raison d'un volume insuffisant sur les marchés des titres du Fonds, ou les titres pourraient être assujéti à des restrictions juridiques ou contractuelles en ce qui a trait à leur revente. En outre, le Fonds est exposé au rachat quotidien en trésorerie de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetables sur demande à la valeur liquidative actuelle par part, au gré du porteur de parts. Le risque de liquidité est géré au moyen de l'investissement de la majorité des actifs du Fonds dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent facilement être cédés. De plus, le Fonds conserve suffisamment de fonds en caisse pour financer les rachats prévus. Aux 31 décembre 2022 et 2021, tous les passifs financiers du Fonds arrivaient à échéance dans les trois mois.

c) Risque de marché

Les placements du Fonds sont assujéti au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les conseillers en valeurs du fonds tentent d'atténuer ce risque en examinant périodiquement les conditions du marché et le rendement du portefeuille et en apportant les modifications nécessaires au portefeuille conformément aux objectifs de placements du Fonds.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en des variations des taux de change. Le Fonds détient des actifs et des passifs qui sont libellés en devises autres que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle. Il est par conséquent exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés en d'autres devises fluctuera en raison des variations des taux de change. De même, le Fonds peut conclure des contrats de change à terme avec l'intention première de contrebalancer ou de réduire les risques de change liés aux placements, ainsi que d'améliorer périodiquement le rendement du portefeuille. Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de change aux 31 décembre 2022 et 2021.

Si le taux de change entre le dollar canadien et les devises avait augmenté (diminué) de 10 %, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté (diminué) de 11,798,550 \$ au 31 décembre 2022 (31 décembre 2021 – 13,643,515 \$). En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

Au 31 décembre 2022

5. Risque lié aux instruments financiers

c) Risque de marché (suite)

i) Risque de change (suite)

31 décembre 2022	Actifs monétaire	Actifs non monétaires	Exposition nette	Pourcentage de l'actif net
	\$	\$	\$	%
Euro	-	5,965,119	5,965,119	4.9%
Franc suisse	-	3,535,734	3,535,734	2.9%
Dollar américain	3,583	108,481,060	108,484,643	89.1%
	3,583	117,981,913	117,985,496	96.9%
31 décembre 2021				
	\$	\$	\$	%
Euro	-	6,866,882	6,866,882	4.9%
Franc suisse	-	9,763,266	9,763,266	7.0%
Dollar américain	3,367	119,798,270	119,801,637	85.6%
	3,367	136,428,418	136,431,785	97.5%

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que des variations causées par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change), si ces changements sont causés par des facteurs spécifiques à l'instrument financier individuel ou son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Le gestionnaire du Fonds vise à atténuer ce risque grâce à une sélection appliquée et à la diversification de titres et d'autres instruments financiers selon les limites prévues par les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait une variation de 10 % de l'indice Titans 100 du marché islamique Dow Jones (« l'indice de référence ») sur l'actif net du Fonds, au moyen d'une corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de l'indice de référence du Fonds, aux 31 décembre 2022 et 2021, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

Au 31 décembre 2022

5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

c) Risque de marché (suite)

ii) Autre risque de prix (suite)

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Incidence sur l'actif net	12,179,498	13,997,658

Cette analyse présume que toutes les autres variables sont demeurées les mêmes. La corrélation historique n'est pas forcément représentative de la corrélation future.

d) Risque de concentration

Le risque de concentration survient lorsque les expositions sont concentrées dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente un sommaire du risque de concentration du Fonds.

Segment de marché	Decembre 31, 2022	December 31, 2021
	%	%
Technologie de l'information	38.2%	28.0%
Soins de santé	22.1%	16.6%
Biens de consommation discrétionnaire	12.4%	13.0%
Biens de consommation de base	12.2%	9.7%
Produits industriels	5.6%	7.6%
Énergie	4.2%	3.5%
Services financiers	2.2%	2.5%
Services de télécommunications	-	16.6%
Total	96.9%	97.5%

Fonds Iman de Global

Notes annexes

Au 31 décembre 2022

6. Évaluation de la juste valeur

Le Fonds classe la juste valeur de ses instruments financiers selon une hiérarchie où le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 : Prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le gestionnaire peut avoir accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : Données d'entrée non observable pour l'actif ou le passif

Si des données d'entrée de différents niveaux sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement au sein de la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux suivants, qui portent sur la hiérarchie des justes valeurs, présentent l'information sur les actifs et les passifs du Fonds évalués à leur juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2022 et 2021.

31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	117,981,913	–	–	117,981,913
Total des actifs financiers	117,981,913	–	–	117,981,913

31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	136,428,418	–	–	136,428,418
Total des actifs financiers	136,428,418	–	–	136,428,418

Aucun transfert entre les niveaux n'a été effectué au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

Les valeurs comptables de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des dividendes à recevoir, des rachats à payer et des frais de gestion à payer se rapprochent de leurs justes valeurs en raison de leur nature à court terme.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

Au 31 décembre 2022

7. Parts rachetables

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts de chaque série.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, le nombre de parts émises rachetées et en circulation est présenté dans le tableau suivant:

	Serie A		Serie F	
	2022	2021	2022	2021
Parts en circulation au debut de l'exercice	3,148,269	2,647,870	937,159	573,794
Parts rachetables émises	319,171	605,461	206,532	379,814
Parts rachetables rachetées	(222,061)	(191,512)	(119,702)	(105,478)
Parts émises au reinvestissement de distributions	-	143,544	-	38,726
Echanges entrants	5,768	43,367	231,948	50,303
Echanges sortants	(271,850)	(100,461)	(145)	—
Parts en circulation a la fin de l'exercice	2,979,297	3,148,269	1,255,792	937,159

8. Frais de gestion et autres charges

a) Frais de gestion et transactions entre parties liées

Le Fonds verse au gestionnaire du Fonds des frais de gestion annuels allant jusqu'à 2,5 % pour les parts de série A et jusqu'à 1,5 % pour les parts de série F, qui sont assujettis à la taxe de vente harmonisée, selon le cas, afin de couvrir les frais de gestion. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement, et ils sont versés le dernier jour de chaque mois en fonction de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais de gestion se sont établis à 3,097,357 \$ (31 décembre 2021 – 3,004,871 \$), dont une tranche de \$ 254,503 (31 décembre 2021 – \$294,219) demeure à payer.

Au 31 décembre 2022, Corporation REEE Global, une entité sous contrôle commun avec CGAI détenait une tranche de \$1,781,698 (31 décembre 2021 – \$ 2,126,152) des parts du Fonds. Au cours de l'exercice, Corporation REEE Global a reçu des distributions de \$ 0 (31 décembre 2021 – \$ 56,034).

b) Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges directes ayant trait à ses activités, comme les commissions et les frais de courtage (Note 9) les taxes, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les frais de garde et les autres charges. Chaque série de parts du Fonds est responsable des charges d'exploitation qui se rapportent précisément à celle-ci.

Certaines charges ont été absorbées par le gestionnaire du Fonds. Ces charges sont présentées dans les états du résultat net et du résultat global.

Transactions entre parties liées incluent également la rémunération versée aux membres du Comité d'examen indépendant par le Fonds s'élève à 3,900 \$ (31 décembre 2021 – \$4,500).

Fonds Iman de Global

Notes annexes

Au 31 décembre 2022

9. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Fonds a payé des commissions de courtage et d'autres frais de transaction de 15,219 \$ (31 décembre 2021 – 2,500 \$) pour des transactions du portefeuille.

10. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Les tableaux suivants présentent le calcul de l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

Série A	31 décembre 2022	31 décembre 2021
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(17,435,834)	14,975,000
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant l'exercice	3,035,578	2,832,424
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(5.74)	5.29

Série F	31 décembre 2022	31 décembre 2021
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(6,766,102)	4,917,861
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant l'exercice	1,168,881	764,132
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(5.79)	6.44

11. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible comme fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la « LIR »). Les revenus du Fonds sont assujettis à l'impôt, y compris les gains en capital nets réalisés, pour l'exercice où ces montants ne sont pas payés aux porteurs de parts ni à payer aux porteurs de parts à la fin de l'exercice. L'impôt sur les gains nets réalisés non payés ou à payer par le Fonds est généralement recouvré conformément aux dispositions de remboursement de la LIR et de la loi de l'impôt sur le revenu des provinces, à mesure que les rachats sont effectués. Le Fonds s'assure que des distributions suffisantes de revenus et de gains en capital nets réalisés sont faites aux porteurs de parts inscrits pour le Fonds, afin qu'aucune charge d'impôt sur le résultat ne soit requise dans les états financiers.

Le fonds a une perte autre qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu de 260 201\$ pouvant être utilisée contre le bénéfice net et les gains réalisés dans les années à venir.

12. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Fonds est constitué des composantes de l'actif net attribuable aux souscripteurs selon les états de la situation financière au montant de 121 794 976\$. Le Fonds est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du Fonds. Le Fonds s'efforce d'investir les cotisations des souscripteurs de manière appropriée, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.